

Commune de Corserey



Autrefois ...



Aujourd'hui ...

Automne 2018

Bulletin villageois



COMMUNE DE CORSEREY

Novembre 2018

no 93

Secrétariat communal

Ouvert le mercredi soir de 18 h 00 à 19 h 30 ou sur rendez-vous

 026 470 29 73

e-mail : commune@corserey.ch

www.corserey.ch

Sommaire

Corserey Info	1
Editorial	2
Assemblée communale convocation	3
Budget 2019 et commentaires	4
Indemnité à verser à M. Philippe Chatagny	22
Projet de fusion – informations	26
La déchetterie – informations diverses	26
Arrêt de bus du Curtillet – suppression	29
Sapins de Noël	30
Les Ligues de santé	31
Fonctions communales dès octobre 2018	32

EDITO

INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL INTERIMAIRE

Voilà maintenant un peu plus de 10 mois que le Conseil communal intérimaire est entré en fonction. Cette période a été très intense pour nous. Comme nous l'avions annoncé dans l'éditorial du bulletin villageois édité en vue de l'assemblée communale du 30 avril 2018, nous ne nous sommes pas bornés à régler les affaires courantes, mais nous avons tenu à empoigner tous les problèmes importants pour la vie de notre commune. C'est ainsi que nous avons eu à traiter des principaux sujets suivants :

- **Indemnisation de M. Philippe Chatagny suite à l'incendie de la ferme communale.**
La proposition d'indemnisation élaborée par le Conseil communal sera présentée à l'Assemblée communale du 10 décembre 2018.
- **Reprise et finalisation de la révision du plan d'aménagement local.**
La mise à l'enquête a soulevé 5 oppositions qui portent sur les points suivants :
 - o 4 opposants contestent la légitimité du Conseil communal intérimaire pour prendre toutes décisions en lien avec la révision du plan d'aménagement local.
 - o 2 opposants s'opposent à la suppression de l'arrêt de bus « Corserey, ancienne poste ».
 - o 2 opposants s'opposent au déclassement de leurs parcelles
 - o 2 opposants s'opposent à la mise en zone du secteur des Charbonnières.Conformément à la loi sur l'aménagement, le Conseil communal va maintenant organiser des séances de conciliation avec les opposants.
- **Etude pour l'aménagement du centre-village.**
Une séance d'information a été tenue le 8 octobre 2018. Suite à cette séance, une demande de crédit d'étude figure à l'ordre du jour de l'assemblée du 10 décembre 2018.
- **Reprise du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP).**
Suite aux remarques reçues des services cantonaux concernés, cette étude a dû être reprise à zéro. Elle est actuellement en cours.
- **Reprise du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).**
Plusieurs adaptations ont été rendues nécessaires suite à la révision du PAL.
- **Raccordement à une nouvelle STEP.**
Pour ce point également, nous avons dû reprendre l'analyse des deux solutions possibles. Nous serons en mesure de présenter la variante proposée par le Conseil communal intérimaire à l'assemblée communale du printemps 2019.
- **Analyse de l'état des routes communales.**
Nous avons initialisé une telle étude pour ensuite établir un planning des entretiens à réaliser durant les prochaines années.
- **Mise en place du nouveau cercle scolaire.**
Ce cercle scolaire est maintenant en place depuis le début de l'année scolaire.

- **Amélioration des infrastructures informatiques.**
Suite au crédit voté par l'assemblée du 30 avril 2018, ces adaptations ont été mises en place et sont totalement opérationnelles.
- **Elaboration de contrats de travail en bonne et due forme pour le personnel communal.**
Le personnel communal ne bénéficiait pas de contrat de travail. Notre objectif est de rémunérer les personnes travaillant pour la commune selon les classes de salaires de l'Etat de Fribourg avec un contrat de travail et un cahier des charges. Nous avons maintenant corrigé les conditions du personnel administratif. Nous allons aussi le faire pour les autres catégories de personnel. Nous avons prévu dans le budget 2019 les montants nécessaires à cet effet.
- **Projet de fusion.**
Ce projet a fait l'objet d'un tout-ménage d'information en octobre 2018. Des séances d'information seront organisées en janvier 2019. L'objectif est que le vote final ait lieu en février 2019. Une nouvelle information sera publiée dans le bulletin villageois de décembre 2018.

Au cours des différents contacts que nous avons pu avoir avec des citoyennes et citoyens de la commune, nous avons constaté que notre travail et notre engagement étaient généralement bien perçus et appréciés. Toutefois, nous devons quand même relever que nous sommes harcelés par certains citoyens qui ne cessent pas de nous poser des questions, voire de formuler des exigences, qui rendent notre travail difficile. Pour certains points, ils font même recours à des avocats pour les soutenir. Certains citoyens contestent même la légitimité du Conseil communal intérimaire pour la prise de certaines décisions.

Nous estimons que les dysfonctionnements antérieurs au sein du Conseil communal étaient graves et qu'il en reste aujourd'hui encore d'importantes séquelles. Après analyse de la situation avec la Préfecture de la Sarine, nous sommes de l'avis que le temps n'est pas encore venu d'organiser de nouvelles élections. Dans ce sens, le mandat du Conseil communal intérimaire a été confirmé par une décision préfectorale du 9 octobre 2018. Cette décision a été affichée au pilier public et est accessible sur le site internet de la commune. Toutefois, le Conseil communal intérimaire doit pouvoir continuer son travail dans des conditions normales, sans devoir faire face à d'incessantes contestations. Le fait que 3 membres sur 4 du Conseil communal intérimaire ne sont pas des habitants de Corserey ne représentent pas un problème réel. Les trois membres externes s'engagent beaucoup pour traiter les affaires communales en toute neutralité, avec leurs expériences et leurs compétences, et ceci, dans le respect des bases légales qui régissent le fonctionnement d'une commune.

Nous tenons à rappeler aussi que le rôle du Conseil communal intérimaire n'est pas un rôle d'enquêteur sur les problèmes du passé, mais de gérer au mieux les affaires communales. Malheureusement, certains citoyens ne l'ont pas compris et continuent à revenir sur des faits du passé et à nous demander des explications et des prises de position. Afin de libérer le Conseil communal intérimaire de ces problèmes, il est très vraisemblable que la Préfecture devra prendre de nouvelles mesures pour traiter des problèmes du passé.

Des décisions importantes seront prises par l'assemblée communale du 10 décembre 2018. Nous espérons beaucoup qu'elle se déroulera dans un climat constructif et serein comme cela avait été le cas pour la dernière assemblée d'avril 2018. Nous vous engageons à y participer nombreux et à montrer ainsi votre intérêt pour l'avenir de notre commune.

Nous saisissons l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à toutes vos familles, de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année 2019.

Le Conseil communal intérimaire



COMMUNE DE CORSEREY

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Corserey sont convoqués en assemblée pour

le lundi 10 décembre 2018 à 20h15 à la salle communale

Tractanda:

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées communales du 13 décembre 2017 et du 30 avril 2018
Les procès-verbaux ne seront pas lus mais ils peuvent être consultés sur le site internet et à l'administration communale.
2. Baisse des coefficients d'impôt de 85% à 80% pour les personnes physiques et les personnes morales
Rapport de la commission financière
Approbation de la baisse proposée
3. Budgets 2019
 - 3.1 Budget de fonctionnement
Rapport de la commission financière
Approbation budget de fonctionnement
 - 3.2 Budget des investissements
Présentation générale
4. Demande d'un crédit d'étude pour l'aménagement du centre-village
Rapport de la commission financière
Approbation du crédit
5. Demande d'un crédit pour la réalisation d'une canalisation d'eaux claires La Comba - Le Monnat
Rapport de la commission financière
Approbation du crédit
6. Demande d'un crédit d'étude pour la mise en zone 30 km/h des routes de desserte
Rapport de la commission financière
Approbation du crédit
7. Proposition d'indemnisation de M. Philippe Chatagny suite à l'incendie de la ferme communale
Rapport de la commission financière
Approbation de la proposition
8. Divers.

Le Conseil communal

Budget de fonctionnement 2019

		BUDGET DE FONCTIONNEMENT				Date	Page
		Budget 2019		Budget 2018		19/11/2018	
Compte	Designation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Comptes	2017
						Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	219,730.00	20,670.00	203,160.00	22,500.00	172,736.02	26,981.30
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL ET COMMISSIONS	72,100.00		62,100.00		45,092.37	
010	Conseil communal	72,100.00		62,100.00		45,092.37	
010.300.00	Traitement conseil communal	60,000.00		45,000.00		33,060.00	
010.300.10	Frais commission financière	800.00		800.00			
010.300.20	Rémunération des scrutateurs	1,500.00		1,500.00			
010.309.00	Frais de séminaires, de cours	500.00		500.00		1,227.50	
010.310.00	Fournitures et matériel de vote	2,000.00		2,000.00		367.27	
010.317.00	Dédommagements	2,000.00		2,000.00		2,303.95	
010.317.10	Frais d'assemblée communales	1,500.00		1,500.00		2,336.40	
010.318.00	Frais de convocation	600.00		600.00		928.35	
010.318.01	Révision externe des comptes	3,200.00		3,200.00		485.60	
010.318.02	Frais d'avocats			5,000.00		2,800.00	
02	ADMINISTRATION GENERALE	147,630.00	20,670.00	141,060.00	22,500.00	127,643.65	26,981.30
020	Personnel communal affecté à plusieurs chapitres	147,630.00	20,670.00	141,060.00	22,500.00	127,643.65	26,981.30
020.301.00	Traitement du personnel	70,000.00		70,000.00		57,843.75	
020.301.11	Allocations familiales	1,830.00		3,660.00		7,015.00	
020.303.00	Cot. ass. AVS-AI-APG-AC etc	18,000.00		18,000.00		15,983.80	
020.304.00	Cot. caisses de prévoyance	8,000.00		7,200.00		5,418.95	
020.305.00	Cot. ass. maladie-accident	2,000.00		2,000.00		1,607.95	
020.309.00	Frais de formation et cours	5,000.00		5,000.00		4,799.25	
020.310.00	Frais de bureau, publications	6,000.00		6,000.00		6,879.25	
020.311.00	Machines, mobilier et matériel	3,500.00		3,500.00		129.00	
020.313.00	Matériel pour entretien locaux	500.00					
020.314.00	Entretien des installations	500.00					
020.315.00	Entretien machines et mobilier	200.00		200.00		6,688.15	
020.315.01	Maintenance informatique	7,000.00		4,000.00		1,257.05	
020.316.01	Photocopieur en leasing	3,200.00		1,600.00		412.80	
020.317.00	Dédommagements	600.00		600.00		2,359.15	
020.317.10	Frais réceptions et délégation	2,500.00		2,000.00		1,985.75	
020.318.00	Ass. diverses, RC, mobilier	2,000.00		2,000.00		6,596.55	
020.318.10	Frais de ports et téléphones	7,000.00		5,500.00		810.00	
020.318.11	Site-internet	850.00		850.00			
020.318.20	Emoluments de chancellerie	50.00		50.00			
020.318.21	Emoluments Registre foncier	100.00		100.00			
020.318.22	Frais de poursuites	150.00		150.00			
020.318.30	Prestations de tiers	250.00		250.00			
020.319.00	Cotisations aus associations	600.00		600.00		540.00	
020.352.00	Part. frais administratifs	800.00		800.00		704.65	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
020.365.00	Dons divers - cont. solidarité	1,000.00	600.00	1,000.00	600.00	612.60	600.00
020.390.00	Imputations internes, location bureau	6,000.00	500.00	6,000.00	500.00	6,000.00	500.00
020.431.00	Émoluments administratifs		5,000.00		5,000.00		8,377.25
020.435.01	Produit des annonces		12,000.00		12,000.00		9,731.45
020.436.03	Ventes de photocopies		1,830.00		3,660.00		7,015.00
020.436.10	Retenues sociales sur salaires		680.00		680.00		686.30
020.436.11	Rembours. alloc. familiales		60.00		60.00		71.30
020.436.11	Part. indemnité agence AVS		8,200.00		10,000.00		9,057.85
020.451.10	Redistribution de la taxe CO2						
020.460.00							
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	47,044.50	8,200.00	46,392.15	10,000.00	27,704.06	9,057.85
10	PROTECTION JURIDIQUE	11,500.00		10,000.00		10,000.00	
100	Protection juridique	11,500.00		10,000.00		10,000.00	
100.352.10	Frais de tutelle et curatelle	11,500.00		10,000.00		10,000.00	
14	POLICE DU FEU	21,917.50	6,500.00	26,463.75	6,500.00	13,607.46	6,057.85
140	Police du feu	21,917.50	6,500.00	26,463.75	6,500.00	13,607.46	6,057.85
140.300.00	Frais de la commission du feu	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
140.301.00	Solde du corps des pompiers						
140.305.00	Assurance-accidents	167.50		167.50		167.50	
140.310.00	Plans d'intervention	500.00		500.00		500.00	
140.312.00	Frais d'électr. - local du feu	1,000.00		1,000.00		1,580.40	
140.313.00	Frais marchandises, matériel	1,000.00		1,000.00		264.46	
140.314.00	Entretien local du feu	1,000.00		500.00			
140.315.00	Entretien véhicule et matériel	1,000.00		1,000.00			
140.317.00	Dédommagements	2,000.00		2,000.00		406.55	
140.318.00	Frais d'interventions					1,728.00	
140.318.10	Assurances diverses			16.25		16.70	
140.318.20	Frais téléphones (mutations)			100.00			
140.319.00	Cotisations aux fédérations	150.00		1,000.00		150.00	
140.319.10	Pertes sur débiteurs			800.00			
140.351.00	Frais pour centrale d'alarme	100.00		1,000.00		66.60	
140.352.00	Frais du corps intercommunal	15,000.00		15,880.00		15,121.65	
140.430.00	Taxe d'exemption		6,500.00		6,500.00		5,325.10
140.436.00	Remboursements de tiers						732.75
15	MILITAIRE	8,500.00		4,950.00		485.15	
150	Militaire	8,500.00		4,950.00		485.15	
150.312.00	Eau, énergie, combustible			50.00		44.15	
150.315.00	Entretien installations tir	6,800.00		3,700.00		1,231.00	
150.352.00	Part au stand intercommunal	1,700.00		1,200.00		1,672.00	
16	PROTECTION CIVILE	4,627.00	1,700.00	4,478.40	3,500.00	3,114.25	3,000.00
160	Protection civile	4,627.00	1,700.00	4,478.40	3,500.00	3,114.25	3,000.00
160.301.00	Solde corps protection civile	100.00		100.00		120.00	
160.301.01	Traitement pour conciergerie	400.00		300.00		1,372.45	
160.312.00	Electricité, eau, chauffage	2,000.00		2,000.00			

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Designation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
160.313.10	Matériel et produit entretien	250.00		250.00		141.70	
160.314.00	Entretien abri PC	500.00		500.00		399.60	
160.316.10	Location machines, véhicules	150.00		150.00		10.00	
160.318.00	Assurances diverses			300.00		294.30	
160.318.20	Travaux de conciergerie	300.00					
160.319.00	Cotisations aux associations	100.00		100.00		50.00	
160.351.00	Part. à la PC cantonale	827.00	1,200.00	778.40	3,000.00	726.20	3,000.00
160.427.00	Loyers		500.00		500.00		
160.436.00	Remboursements de tiers						
17	PROTECTION DE LA POPULATION	500.00		500.00		497.20	
173	Protection de la population intercommunale	500.00		500.00		497.20	
173.352.00	Part. à une autre commune	500.00		500.00		497.20	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	582,851.00	53,000.00	608,922.59	97,132.80	644,700.05	180,798.20
20	ECOLE ENFANTINE	31,625.00		31,177.20		31,975.15	
200	Ecole enfantine	31,625.00		31,177.20		31,975.15	
200.351.00	Part aux dépenses cantonales	31,625.00		31,177.20		31,975.15	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	409,861.00		427,616.90		475,339.85	
210	Cycle scolaire obligatoire	402,106.00		426,116.90		471,825.60	
210.310.00	Achats fournitures scolaires	400.00		400.00		121.30	
210.351.00	Part dépenses cant écoles prim	124,248.00		120,577.15		121,490.80	
210.351.10	Transports scolaires			5,156.75		7,342.75	
210.352.10	Part au cercle scolaire prim.	3,000.00		29,836.00		39,464.65	
210.352.11	Part. au cercle scolaire prim. (pot commun)	113,467.00		115,759.00		158,497.10	
210.352.20	Part à l'école secondaire	160,991.00		154,388.00		144,909.00	
219	Accueil extrascolaire	7,755.00		1,500.00		3,514.25	
219.365.00	Participation	7,755.00		1,500.00		3,514.25	
22	ECOLEES SPECIALISEES	77,200.00		73,254.59		71,114.00	
220	Ecoles spécialisées	77,200.00		73,254.59		71,114.00	
220.351.01	Aide institutions spécialisées	59,350.00		56,566.90		54,972.95	
220.351.02	Mesure pédaogo-thérapeutiques	2,801.00		2,740.55		2,683.05	
220.352.00	Part. cours spéciaux	15,049.00		13,947.14		13,458.00	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	3,600.00		3,573.15		5,180.25	
230	Formation professionnelle	3,600.00		3,573.15		5,180.25	
230.351.00	Participation ACPC	3,600.00		3,573.15		5,180.25	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	60,565.00	53,000.00	73,300.75	97,132.80	61,090.80	180,798.20
290	Administration des écoles	60,565.00	53,000.00	73,300.75	97,132.80	61,090.80	180,798.20
290.301.00	Traitement du concierge	5,000.00		3,200.00		4,035.00	
290.310.00	Achats de matériel scolaire					34.95	
290.311.00	Achat machines, mobilier	150.00		150.00			
290.311.10	Equipement cour école	800.00		800.00			
290.312.00	Electricité, eau, chauffage	9,500.00		9,500.00		11,811.50	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Designation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
290.313.00	Matériel de conciergerie	200.00		200.00		393.35	
290.314.00	Frais entretien bâtiment bleu	5,000.00		19,000.00		10,556.10	
290.314.01	Frais entretien bâtiment blanc	5,000.00		4,000.00			
290.314.10	Entretien cour et place jeux	1,000.00		1,000.00			
290.315.00	Entretien machines, mobilier	3,000.00		3,000.00		2,203.05	
290.316.01	Photocopieur en leasing			1,535.00		1,257.00	
290.316.10	Location machines, véhicules	700.00		700.00		860.00	
290.318.00	Ass. diverses, mobilier, Ecab	5,315.00		5,315.75		5,315.75	
290.318.01	Téléphone	900.00		900.00		442.35	
290.318.10	Travaux de conciergerie			24,000.00		24,181.75	
290.452.01	Location école du cercle scolaire		35,000.00		79,132.80		162,798.20
290.490.00	Imputations internes loyer bureau, salle		18,000.00		18,000.00		18,000.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS						
30	CULTURE	46,963.00	2,000.00	41,409.20	1,500.00	34,555.30	2,000.00
300	Activités culturelles	38,663.00	2,000.00	34,209.20	1,500.00	28,000.30	2,000.00
300.301.00	Traitement responsable salle communale	5,300.00		4,100.00		4,110.00	
300.311.00	Achat de mobilier et matériel	500.00		400.00			
300.313.00	Produits d'entretien, matériel	500.00		400.00			
300.315.00	Entretien mobilier et cuisine	300.00		300.00		23.50	
300.317.00	Soutien manifestations	1,000.00		1,000.00			
300.317.10	Fête 1er août	1,800.00		2,000.00			
300.351.00	Part frais au Conservatoire	11,063.00		7,809.20		6,166.80	
300.352.01	Part bibl. Avry	4,200.00		4,200.00		4,600.00	
300.365.00	Dons société but culturel	2,000.00		2,000.00		1,100.00	
300.390.00	imp. interne, location salle			12,000.00		12,000.00	
300.427.00	Location salle communale		2,000.00		1,400.00		2,000.00
300.436.20	Remboursements de tiers				100.00		
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES	2,600.00		1,800.00		1,180.00	
330	Places et espaces publics	2,600.00		1,800.00		1,180.00	
330.301.00	Traitement du personnel	1,000.00		500.00		840.00	
330.313.00	Matériel et produits	100.00		100.00		20.00	
330.314.00	Entretien parcs et chemins	1,000.00		1,000.00			
330.316.00	Location machines, véhicules	500.00		200.00		320.00	
34	SPORT	700.00		700.00		725.00	
340	Promotion du sport	700.00		700.00		725.00	
340.365.00	Dons aux sociétés sportives	700.00		700.00		725.00	
35	AUTRES LOISIRS	5,000.00		4,700.00		4,650.00	
350	Autres loisirs	5,000.00		4,700.00		4,650.00	
350.365.10	Part en faveur des camps	3,000.00		3,000.00		2,940.00	
350.365.20	Part en faveur des aînés	1,500.00		1,500.00		1,710.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Designation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.365.50	Cadeau nonagénaire	500.00	1,000.00	200.00	1,000.00	134,608.50	300.10
4	SANTE	148,963.00		139,844.75		4,082.10	
40	HOPITAUX	5,993.00		4,483.45		4,082.10	
400	Hôpitaux	5,993.00		4,483.45		423.55	
400.351.20	Coûts résiduels des soins	457.00		417.60		3,658.55	
400.352.00	Part ass. pour l'ambulance	5,536.00		4,065.85		97,065.70	
41	ETABLISSEMENTS	107,035.00		98,781.90			
	MEDICO-SOCIAUX PERSONNES						
	AGEES						
410	Homes médicalisés	107,035.00		98,781.90		97,065.70	
410.351.00	Part sub. cant. soins spéciaux	69,662.00		66,152.45		61,545.65	
410.352.01	Part. frais financiers homes	37,373.00		32,629.45		35,520.05	
44	SOINS AMBULATOIRES	33,335.00		33,479.40		31,044.40	
440	Soins ambulatoires	33,335.00		33,479.40		31,044.40	
440.352.00	Organe de coordination	1,509.00		1,463.30		158.15	
440.352.02	Part. frais passe-partour	211.00		156.60		16,030.95	
440.352.11	Part. soins et aides familiales	15,330.00		16,605.40		13,392.30	
440.352.12	Part. indemnités forfaitaires	14,808.00		13,822.60		1,463.00	
440.365.00	Cot. centre puériculture	1,477.00		1,431.50		2,416.30	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	2,500.00	1,000.00	3,000.00	1,000.00	2,416.30	300.10
460	Service médical des écoles	2,500.00	1,000.00	3,000.00	1,000.00	2,416.30	300.10
460.351.00	Soins dentaires, visite méd.	2,500.00		3,000.00		2,416.30	
460.433.00	Part parents - soins dentaires	100.00	1,000.00	100.00	1,000.00		300.10
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	100.00		100.00			
470	Contrôle des denrées alimentaires	100.00		100.00			
470.352.00	Part. contrôle des champignons	100.00		100.00			
5	PREVOYANCE SOCIALE	214,554.00		212,509.10		198,262.20	
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE	13,000.00		13,000.00		8,805.40	
540	Structures d'accueil de la petite enfance	13,000.00		13,000.00		8,805.40	
540.365.00	Subventions aux crèches	10,000.00		10,000.00		7,396.40	
540.365.01	Subventions mamans de jour	3,000.00		3,000.00		1,409.00	
55	INVALIDITE	106,016.00		99,551.25		97,124.90	
550	Invalidité	106,016.00		99,551.25		97,124.90	
550.351.00	Part. cant. instit. spécial.	106,016.00		99,551.25		97,124.90	
58	AIDE SOCIALE	95,538.00		99,957.85		92,331.90	
580	Aide sociale	95,538.00		99,957.85		92,331.90	
580.300.00	Comm. des naturalisations	1,000.00		1,000.00		2,948.20	
580.303.00	Cotisations AVS personnes à l'aide sociale	1,500.00		1,500.00			
580.319.00	Cotisations aux associations	100.00		100.00		60.00	

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
580.351.01	Part. au service soc. cantonal	23,746.00		29,823.00		21,761.35	
580.351.10	Part cont. entretien non-récup	2,412.00		2,517.00		2,200.10	
580.351.20	aide victimes d'infraction	789.00		782.50		729.90	
580.351.30	Part. au fond cant. de l'emploi	7,225.00		7,310.00		6,135.00	
580.351.40	Part. cant. aux AF pers. sans ac	2,938.00		2,899.85		3,093.70	
580.351.50	Répartition des charges aide s	3,192.00		3,190.50		3,445.65	
580.352.00	Part service social intercomm.	52,036.00		50,235.00		51,758.00	
580.365.10	Dons mouvements à but social	500.00		500.00		200.00	
580.366.10	Frais direct d'assistance	100.00		100.00			
580.436.00	Remb. tiers et assurances						
580.436.10	Emoluments naturalisation						9,225.50
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	52,365.00		58,961.00		47,421.35	410.00
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	39,500.00		41,000.00		32,286.20	
620	Routes communales et génie civil	39,500.00		41,000.00		32,286.20	
620.301.00	Traitement personnel édilité	3,500.00		3,000.00		2,625.00	
620.310.00	Publications et annonces	500.00		500.00			
620.312.00	Frais d'électricité	7,000.00		7,000.00		7,589.50	
620.313.00	Achat de marchandises, gravier	2,000.00		2,000.00		1,088.65	
620.313.10	Achats de matériel divers	500.00		500.00		300.00	
620.314.00	Entretien des routes	15,000.00		10,000.00		8,820.00	
620.314.10	Entretien éclairage routes	1,000.00		10,000.00			
620.314.20	Déblaiement neige, sablage	7,000.00		5,000.00		6,679.70	
620.316.10	Location machines, véhicules	1,000.00		1,000.00		650.00	
620.318.00	Frais entretien des véhicules	2,000.00		2,000.00		4,533.35	
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX	2,765.00		2,688.00		2,588.00	
640	Chemins de fer fédéraux	2,765.00		2,688.00		2,588.00	
640.351.00	Part. fonds fédéral	2,765.00		2,688.00		2,588.00	
65	TRAFIC REGIONAL	10,100.00		15,273.00		12,547.15	
650	Transports en commun	10,100.00		15,273.00		12,547.15	
650.351.00	Part. aux dépenses cantonales	8,900.00		14,273.00		11,313.00	
650.352.00	Part. déficit abonnements CFF	1,200.00		1,000.00		1,234.15	
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	214,450.00	126,132.20	219,300.00	112,300.00	146,877.75	94,858.33
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	54,900.00	54,900.00	57,000.00	57,000.00	43,250.20	43,250.20
700	Approvisionnement en eau	54,900.00	54,900.00	57,000.00	57,000.00	43,250.20	43,250.20
700.300.10	PIEP			13,000.00		1,537.55	
700.301.00	Traitement du personnel	500.00		500.00		300.00	
700.312.00	Achat d'eau	35,000.00		30,000.00		35,398.15	
700.313.00	Achats marchandises, compteurs	4,000.00		3,000.00		1,577.30	
700.314.00	Entretien, rénov. installation	15,000.00		10,000.00		1,976.45	
700.317.00	Dédommagements			100.00			

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
700.318.00	Analyses eau	400.00		400.00			
700.380.00	Attribution à la réserve						
700.434.00	Location compteurs, abt fixe		20,000.00		20,000.00	2,460.75	20,010.00
700.435.00	Ventes d'eau		30,000.00		30,000.00		23,240.20
700.480.00	Prélèvement sur réserve		4,900.00		7,000.00		
71	PROTECTION DES EAUX		35,932.20		20,000.00		18,950.70
710	Canalisations / Step	74,700.00	35,932.20	95,300.00	20,000.00	49,793.85	18,950.70
710.301.00	Salaires du personnel	500.00		500.00		60.00	
710.312.00	Eau, énergie et combustible	7,000.00		7,000.00		4,513.70	
710.313.00	Achats de marchandises	2,500.00		2,500.00		2,100.00	
710.314.00	Entretien, rénov. installation	40,000.00		60,000.00		20,069.10	
710.316.00	Location machines, véhicules	300.00		300.00		100.00	
710.317.00	Dédommagements			100.00			
710.318.00	Frais d'exploitation step	5,000.00		5,000.00		5,706.60	
710.318.01	Frais d'analyse SEN	8,500.00		8,500.00		7,846.40	
710.318.02	Prestations de services	7,000.00		7,000.00		5,630.00	
710.318.03	Assurances diverses	200.00		200.00		159.05	
710.351.00	Part lutte contre pollution			500.00			
710.351.10	Protection de l'environnement	3,700.00		3,700.00		3,609.00	18,950.70
710.434.00	Taxes d'utilisation		20,000.00		20,000.00		
710.480.10	Dissolution de réserves		15,932.20				
72	GESTION DES DECHETS	62,500.00	34,000.00	54,200.00	34,000.00	45,988.00	31,457.43
720	Gestion des déchets	62,500.00	34,000.00	54,200.00	34,000.00	45,988.00	31,457.43
720.301.00	Traitement du personnel	12,000.00		5,000.00		6,855.00	
720.311.00	Achat de conteneurs	3,000.00		3,000.00			
720.311.10	Achat de machines et matériel	1,000.00		500.00		644.40	
720.313.00	Achat fournitures marchandises	500.00		100.00		11.75	
720.314.00	Entretien place conteneurs	1,000.00		1,000.00		20.00	
720.316.00	Location machines, véhicules	1,000.00		500.00		1,507.00	
720.317.00	Dédommagements					152.00	
720.318.00	Frais de ramassage (voirie)	20,000.00		20,000.00		17,117.15	
720.318.01	Frais de ramassage bennes	24,000.00		24,000.00		19,680.70	
720.352.00	Part. frais commune présidente			100.00			
720.434.00	Taxe de base		17,000.00		17,000.00		15,000.00
720.434.01	Taxe au sac		15,000.00		15,000.00		14,835.93
720.435.00	Recyclage, ramassage, verre		1,000.00		1,000.00		654.65
720.435.02	Ristourne papier/carton		600.00		600.00		587.50
720.435.10	Produit de récupération du fer		400.00		400.00		379.35
74	CIMETIERE	3,700.00		3,200.00		2,072.00	465.00
740	Cimetière	3,700.00		3,200.00		2,072.00	465.00
740.301.00	Traitement du personnel	1,000.00		500.00		930.00	
740.313.10	Matériel et fournitures	1,000.00		1,000.00		12.00	
740.314.00	Frais d'entretien	500.00		500.00		120.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740.316.10	Location machines, véhicules	200.00		200.00		80.00	
740.318.00	Frais pour inhumation	1,000.00		1,000.00		930.00	
740.436.01	Participation des familles						465.00
77	PROTECTION DE LA NATURE	300.00	300.00	300.00	300.00	385.00	385.00
770	Protection de la nature	300.00	300.00	300.00	300.00	385.00	385.00
770.318.10	Contrôle du feu bactérien	300.00		300.00		385.00	
770.451.00	Part. frais cont. feu bactérien		300.00		300.00		385.00
78	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1,200.00		800.00		1,160.00	
780	Protection de l'environnement	1,200.00		800.00		1,160.00	
780.301.10	Traitement du personnel	800.00		400.00		765.00	
780.313.00	Frais de matériel, marchandises	150.00		150.00			
780.316.00	Location machines, véhicules	250.00		250.00		395.00	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	17,150.00	1,000.00	8,500.00	1,000.00	4,228.70	350.00
790	Aménagement du territoire	17,150.00	1,000.00	8,500.00	1,000.00	4,228.70	350.00
790.300.00	Frais de la commission	3,000.00		3,000.00			
790.318.10	Frais de géomètre	2,000.00		5,000.00		2,112.60	
790.318.20	Prestations de tiers	500.00		500.00			
790.352.00	Part LIM + aménagement rég.					2,055.10	
790.352.10	Conf. régionale infrastructures	1,650.00				61.00	
790.431.00	Autorisations de construire						
791	Constructions	10,000.00	1,000.00		1,000.00		350.00
791.301.00	Traitement du personnel	10,000.00	1,000.00		1,000.00		
791.431.00	Autorisations de construire						
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
80	AGRICULTURE	7,310.00		9,689.85		10,839.95	
800	Agriculture	100.00		100.00		70.45	
800.319.00	Cotisations aux associations	100.00		100.00		70.45	
800.364.00	Part syndicat AF	50.00		50.00		50.00	
81	FORETS	50.00		50.00		20.45	
810	Forêts	7,210.00		9,589.85		10,769.50	
810.310.00	Publications et annonces	3,630.00		100.00		4,308.40	
810.362.00	Part. au triage Forêt Sarine	3,909.85		3,909.85		4,308.40	
812	Cabanes forestières	3,580.00		5,580.00		6,461.10	
812.301.00	Trait. personnel - cabane	1,500.00		800.00		645.00	
812.313.00	Fournitures diverses	1,000.00		1,000.00		2,636.90	
812.314.10	Entretien cabane forestière	500.00		500.00		2,970.00	
812.316.00	Location machines, véhicules	500.00		3,200.00		130.00	
812.318.00	Assurances diverses	80.00		80.00		79.20	
9	FINANCES ET IMPOTS	33,600.00	1,352,413.00	45,412.00	1,347,527.00	172,616.00	1,385,795.35
90	IMPOTS	23,600.00	1,187,950.00	23,512.00	1,169,340.00	30,775.45-	1,206,791.15
900	Impôts	23,600.00	1,187,950.00	23,512.00	1,169,340.00	30,775.45-	1,206,791.15

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
900.318.00	Frais de rappel et poursuites	1,200.00	925,000.00	1,200.00	900,000.00	1,537.95	874,200.65
900.318.10	Commission perception impôts	17,000.00	100,000.00	16,912.00	110,000.00	11,034.00	113,288.55
900.319.10	Pertes sur débiteurs-impôts	2,500.00	8,000.00	2,500.00	8,000.00	4,606.85	7,604.35
900.319.11	Réévaluation de créances		10,000.00		10,000.00	50,000.00-	13,264.25
900.321.00	Intérêts sur remboursements	2,500.00	5,500.00	2,500.00	11,043.00	1,933.95	3,779.80
900.329.00	Escomptes d'impôts	200.00	4,300.00	200.00	4,457.00	111.80	540.45
900.329.10	Remise d'impôt	200.00	70,000.00	200.00	70,000.00		65,079.70
900.400.00	Impôt sur le revenu (p.phys.)		20,000.00		20,000.00		54,314.35
900.400.10	Impôt sur la fortune (p.phys.)		5,000.00		5,000.00		31,585.80
900.400.20	Impôt à la source		1,000.00		1,000.00		2,205.00
900.400.40	Impôt prestation en capital		2,300.00		2,300.00		2,120.00
900.401.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (PM)		4,000.00		4,000.00		6,031.10
900.401.10	Impôt fonds propres (PM)		1,000.00		1,000.00		1,623.70
900.402.00	Contribution immobilière		1,200.00		1,200.00		1,512.75
900.403.00	Impôt gains immobiliers + valeur		30,650.00		21,340.00		29,640.70
900.404.00	Impôt sur les mutations immobilières		112,182.00		117,784.00		119,439.00
900.405.00	Impôt sur les successions et donations		112,182.00		117,784.00		119,439.00
900.406.00	Impôts sur les chiens		86,870.00		96,855.00		99,048.00
900.421.00	Intérêts de retard		25,312.00		20,929.00		20,391.00
900.421.10	Intérêts compensatoires		52,281.00		60,403.00		59,565.20
900.436.00	Remb. frais rappels, poursuite						
900.441.00	Part. impôt cant. véhicules						
93	PEREQUATION FINANCIERE						
930	Pèréquation financière intercommunale						
930.462.00	Prèréquation des ressources						
930.462.01	Prèréquation des besoins						
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	10,000.00		9,900.00		83,883.80	
940	Intérêts et amortissements obligatoires	400.00		300.00		497.85	1,216.20
940.318.00	Frais bancaires et de C.C.P.	400.00		300.00		385.50	
940.321.00	Intérêts dettes à courts termes					112.35	
940.420.00	Intérêts capitaux + I.A.						
942	Immeubles du patrimoine financier	9,600.00	52,281.00	9,600.00	60,403.00	83,385.95	1,216.20
942.312.00	Eau, énergie, combustible					200.00	
942.313.00	Matériel d'entretien					55.80	
942.314.00	Entretien domaines et parcs					28,500.00	
942.314.01	Déblaiement ferme communale					49,892.65	
942.314.99	Entretien, rénov. bâtiments	6,000.00		6,000.00		1,959.60	
942.315.00	Entretien des installations	600.00		600.00			
942.318.00	Ass. Ecab, RC immeubles	2,000.00		2,000.00		534.90	
942.318.10	Frais divers	1,000.00		1,000.00		2,243.00	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
942.423.00	Loyers des appartements		30,000.00		30,000.00		30,000.00
942.423.10	Loyers parchets, domaines, etc		22,281.00		28,903.00		28,349.00
942.423.11	Indemnisation pour servitude				1,500.00		
99	POSTES NON VENTILABLES						
990	Postes non ventilables			12,000.00		119,507.65	
990.332.00	Amortissement trottoirs			12,000.00		119,507.65	
				12,000.00		119,507.65	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2019		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	219,730.00	20,670.00	203,160.00	22,500.00	172,736.02	26,981.30
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	47,044.50	8,200.00	46,392.15	10,000.00	27,704.06	9,057.85
2	ENSEIGEMENT ET FORMATION	582,851.00	53,000.00	608,922.59	97,132.80	644,700.05	180,798.20
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	46,963.00	2,000.00	41,409.20	1,500.00	34,555.30	2,000.00
4	SANTE	148,963.00	1,000.00	139,844.75	1,000.00	134,608.50	300.10
5	PREVOYANCE SOCIALE	214,554.00		212,509.10		198,262.20	9,635.50
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	52,365.00		58,961.00		47,421.35	
7	AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	214,450.00	126,132.20	219,300.00	112,300.00	146,877.75	94,858.33
8	ECONOMIE PUBLIQUE	7,310.00		9,689.85		10,839.95	
9	FINANCES ET IMPOTS	33,600.00	1,352,413.00	45,412.00	1,347,527.00	172,616.00	1,385,795.35
	TOTALISATION	1,567,830.50	1,563,415.20	1,585,600.64	1,591,959.80	1,590,321.18	1,709,426.63
	Résultat		4,415.30	6,359.16		119,105.45	

SITUATION DES INVESTISSEMENTS au 31.12.2018										BUDGET 2019
Comptes	Libellé	Date de la décision de l'AC	Montants	Utilisation jusqu'au 31.12.2017	Solde des crédits au 01.01.2018	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2018	Total dépenses ou recettes Investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2018		T (en litres)
								en francs	en %	
soins négatif dépenses = dépassement crédit										
ADMINISTRATION										
020.506.01	Logiciel Xpermeeting	08.05.2016	6'000.00	9'566.00	-3'566.00		9'566.00	-3'566.00	-59.43	C
020.506.02	Logiciel encaissement impôts		4'000.00	0.00	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00	100.00	V
020.506.05	Adapt. Serveur + ord. + backup	30.04.2018	7'000.00	0.00	7'000.00	5'053.70	5'053.70	1'946.30	27.80	C
CULTURE, SPORT ET LOISIRS										
330.501.00	Amén. circuit sentier public	03.12.2014	50'000.00	0.00	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00	100.00	C
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS										
620.501.00	Amén. Trottoir Scie-au-Crot	31.03.2014	408'000.00	377'943.45	30'056.55		377'943.45	30'056.55	7.37	C
620.501.03	Aménagement Valtraloc		130'000.00					130'000.00	100.00	V
620.501.04	Valtraloc	08.12.2016	45'000.00	14'384.55	30'615.45	0.00	14'384.55	30'615.45	68.03	C
620.501.05	Rempl. Ampoules éclairage	08.05.2016	95'000.00	24'631.55	70'368.45	65'384.65	90'016.20	4'983.80	5.25	T
620.501.06	Etude zone 30 km/h		15'000.00					15'000.00	100.00	A
620.501.07	Projet Centre Village		25'000.00					25'000.00	100.00	A
620.501.08	Aménagement Rte de Montbilly		150'000.00					150'000.00	100.00	V
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT										
700.501.20	Etude prospection eau potable	08.05.2016	150'000.00	2'345.45	147'654.55	18'865.20	21'210.65	128'789.35	85.86	C
710.501.00	Contr. Canalisation step	03.12.14 + 05.12.16	75'000.00	52'783.70	22'216.30		52'783.70	22'216.30	29.62	C
710.501.02	Canalisation EC Comba/Monnat		150'000.00					150'000.00	100.00	A
710.501.10	Bassin rétention eaux claires	08.05.2016	50'000.00	0.00	50'000.00			50'000.00	100.00	C
790.501.00	Mensurations cadastrales	03.12.2014	82'000.00	41'855.60	40'144.40		41'855.60	40'144.40	48.96	C
790.501.02	Révision PAL	01.12.2011	140'000.00	49'777.75	90'222.25	53'440.50	103'218.25	36'781.75	26.27	C
										36'782.00

Légende

A = à voter à l'assemblée du jour

C = en cours

S = suppression

T = terminé

V = à voter

3. Commentaires explicatifs sur le budget 2019

3.1 Budget de fonctionnement

Généralités

La proposition de budget est publiée dans le bulletin communal avec les chiffres comparatifs des comptes 2017 et du budget 2018.

Le budget proposé est équilibré et prévoit une légère perte de fr. 4'415.30.

Le budget de fonctionnement 2019 tient compte d'une baisse des coefficients des impôts sur les personnes physiques et les personnes morales de 85% à 80%. Nous avons déjà annoncé une telle baisse lors de la présentation des comptes de l'année 2017.

Nous avons par contre renoncé à présenter une hausse des taxes liées au traitement des eaux usées et des eaux claires. Comme dit dans nos différentes informations, nous avons dû reprendre beaucoup d'éléments du PGEE et n'avons pas eu le temps matériel pour préparer ce nouveau règlement communal. Nous allons le faire en 2019. Au cas où le projet de fusion est accepté en février prochain, nous ferons ce travail ensemble avec nos deux communes partenaires de la fusion.

Nous tenons à rappeler que nous ne remplissons aujourd'hui pas les exigences légales, qui demandent une couverture à 100% par les taxes causales des charges liées au ménage de l'eau. Quelle que soit la décision prise en ce qui concerne la fusion, un nouveau règlement devra être adopté, qui aura pour conséquence une hausse de ces charges.

Commentaires par chapitre :

Nous nous limitons à faire des commentaires pour les comptes présentant des différences significatives par rapport aux exercices précédents.

010 Conseil communal

Traitement du Conseil communal

Les charges prévues sont en hausse à cause de l'important volume de travail qui attend encore le Conseil communal en 2019 (60'000.- au lieu de 45'000.-). Le travail effectué par les membres du Conseil communal pour le projet de fusion est compris dans ce montant.

020 Personnel communal

Les contrats de travail du personnel administratif avaient déjà été adaptés pour l'exercice 2017.

210 Cycle scolaire obligatoire

En raison du changement de cercle scolaire, les chiffres ne sont pas directement comparables avec les exercices précédents. Ces coûts figurent maintenant globalement dans le compte 210.352.11 Part. au cercle scolaire primaire (fr. 113'467.00).

Nous enregistrons une baisse des charges par rapport à l'ancien cercle scolaire. La clé de répartition adoptée nous est plus favorable, en particulier en ce qui concerne la mise à disposition des bâtiments. Le compte 210.352.10 (fr. 3'000.-) représente la participation de Corserey pour la location des salles de sport (fr. 1'500.-) et pour la tenue des comptes par la Commune de Ponthaux (fr. 1'500.-).

Il est tenu compte de la mise à disposition des locaux scolaires qui représente pour notre commune une rentrée de fr. 35'000.- qui figure au compte 290.452.01.

Les coûts de transport sont intégrés dans le compte 210.352.11.

Pour des raisons de mise à jour de l'équipement, il est prévu d'investir fr. 25'000.- dans le parc informatique (au lieu de fr. 12'000.- en 2018).

Le coût des activités extrascolaires se monte à fr. 29'500.-. Ce montant tient compte du fait qu'une participation ne peut plus être demandée aux parents.

- 290 Administration des écoles
Traitement du concierge : comme dit dans l'éditorial, nous avons procédé à une réévaluation de tout le personnel travaillant pour la commune.
D'importants travaux d'entretien ont été faits (bâtiment bleu) en 2018. Les frais d'entretien pour 2019 sont ainsi en forte diminution.
- 700 Approvisionnement en eau
Augmentation des achats d'eau de fr. 30'000.- à fr. 35'000.-
Les frais d'entretien passent de fr. 60'000.- à 40'000.-.
Prélèvement de fr. 4'900.- sur la réserve pour équilibrer le compte de l'approvisionnement en eau.
- 710 Canalisations / Step
Diminution des frais d'entretien de fr. 60'000.- à fr. 40'000.-
Ce compte présente une couverture de 48% au lieu des 100% exigés par la loi. Toutes les provisions disponibles pour ce compte ont été dissoutes.
- 720 Gestion des déchets
Comme dit dans l'éditorial, nous avons procédé à une réévaluation de tout le personnel travaillant pour la commune y compris celui de la déchetterie. En outre, nous avons tenu compte des coûts engendrés par l'extension des horaires d'ouverture de la déchetterie.
Ce compte présente une couverture de 54% au lieu des 70% exigés par la loi.
- 791 Constructions
Le Conseil communal a engagé une personne avec une formation d'architecte pour assumer la gestion des permis de construire. Notre règlement communal actuel ne nous permet pas de facturer les coûts effectifs aux requérants. Nous allons présenter une adaptation de règlement lors d'une prochaine assemblée communale qui permettra de le faire.
- 812 Cabane forestière
Les frais de nettoyage des WC ont pu être réduits par un changement de système. Investissement réalisé fin 2018.
- 900 Impôts
Diminution des coefficients des impôts pour les personnes physiques et les personnes morales de 85% à 80%.

3.2 Budget des investissements

La situation des investissements est consignée dans le tableau « Situation des investissements au 10.12.2018 ». Nous vous donnons ci-dessous la liste des nouveaux investissements qui seront votés lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2018 ou lors d'une assemblée ultérieure.

6 Transports et communications

620.501.03	Aménagement Valtraloc	fr. 130'000.-
	Ce crédit sera présenté lors de l'assemblée communale de printemps 2019.	
620.501.06	Etude zone 30 km/h	fr. 15'000.-
	Ce crédit figure à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 10 décembre 2018.	
620.501.07	Aménagement centre-village	fr. 25'000.-
	Ce crédit figure à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 10 décembre 2018.	
620.501.08	Aménagement Rte de Montbelley	fr. 150'000.-
	Ce crédit sera présenté lors de l'assemblée communale de printemps 2019.	

7 Protection et aménagement de l'environnement

710.501.02	Canalisation E.C. La Comba/Le Monnat	fr. 150'000.-
	Ce crédit figure à l'ordre du jour de l'assemblée communale du 10 décembre 2018.	

Canalisation d'eaux claires La Comba – Le Monnat

Conformément à l'analyse faite dans le PGEE, le secteur de la Comba - Le Monnat ne dispose pas d'une capacité suffisante d'évacuation des eaux claires. Le crédit demandé a pour objectif de corriger ce sous-dimensionnement. Il permettra aussi de reprendre les eaux claires du haut du quartier de la Comba et ainsi de soulager la canalisation existante.

L'avantage du nouveau tracé est qu'il se situe presque totalement dans les prés et engendre ainsi des frais de construction raisonnables. Si l'on devait changer la canalisation d'eaux claires existante dans la route de La Comba, le coût de construction serait très important avec plus de 100 m dans une route qu'il serait nécessaire de refaire complètement.

Les coûts de ce nouvel ouvrage d'eaux claires :

Devis des travaux :

Installation de chantier	10 000.00
Canalisation longueur 150 m yc chambres de raccordement	72 000.00
Exutoire à l'Arbogne	10 000.00
Honoraires d'ingénieur	28 000.00
Divers	10 000.00
<hr/>	
Total	130 000.00
TVA 7.7 %	10 010.00
Imprévus	9 990.00
<hr/>	
Montant total du crédit demandé	150 000.00

Le Conseil communal sollicite de l'assemblée communale, un crédit de construction pour la réalisation de la canalisation d'eaux claires secteur La Comba – Le Monnat d'un montant de CHF 150'000 à prélever des capitaux disponibles de la commune.

Mise en zone 30 km/h des routes de desserte

Parallèlement au projet de valorisation de la traversée de la localité (VALTRALOC), en cours d'étude, dont un crédit d'investissement sera demandé à l'assemblée du printemps 2019, le Conseil communal souhaite vérifier quelles mesures sont à préconiser pour mettre en zone 30 km/h les routes de desserte de la Commune.

Afin d'identifier les niveaux de sollicitation actuels sur le réseau routier de desserte, une étude devrait être menée pour effectuer des comptages de trafic et des mesures de vitesse sur plusieurs tronçons caractéristiques des routes du village. Ces mesures ne concernent pas les deux routes cantonales traversant Corserey, les données étant connues.

En fonction du résultat des mesures, notre mandataire, Transitec Ingénieurs-Conseils SA à Lausanne, pourra proposer un concept global de mise en zone 30 km/h, concept qui sera soumis à une prochaine assemblée communale.

Dès lors, le Conseil communal sollicite de l'assemblée communale, un crédit d'étude de CHF 15'000.00 pour la mise en zone 30 km/h des routes de desserte, montant à prélever des capitaux disponibles de la commune.

Demande de crédit pour projet centre-village

La commune de Corserey souhaite développer son centre-village. Un projet d'immeuble avait été proposé à l'assemblée communale en 2016, il ne s'est pas réalisé.

Avec le nouveau Plan d'aménagement local (PAL), le secteur centre village a été agrandi et il sera régi par un nouveau plan d'aménagement de détail (PAD).

Une soirée d'information à la population a eu lieu le 8 octobre dernier. Le procès-verbal de cette assemblée d'information est disponible sur le site internet communal. Suite aux discussions et échanges ayant eu lieu ce soir-là, le Conseil communal souhaite poursuivre l'étude d'un projet au centre-village.

Le Conseil communal attache une grande importance à ce que le projet réponde aux besoins de la population, raison pour laquelle il prévoit une démarche participative. La volonté est de définir une vision en organisant un atelier de travail avec vous, citoyennes et citoyens de la commune ; vous serez invités à y prendre part.

L'objectif de cette démarche est de récolter vos avis et idées afin de les synthétiser dans le cahier des charges qui sera transmis aux architectes. La volonté est de réussir à aménager un centre village harmonieux et qui corresponde à vos attentes.

Le Conseil communal estime que cette démarche doit être entreprise avec l'appui de professionnels. Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale un crédit d'investissement qui permettra de poursuivre ce projet.

Dès lors, le Conseil communal sollicite, de l'assemblée communale, une demande de crédit pour le projet centre village de Fr. 25'000.00 à prélever sur les capitaux disponibles de la commune.

Proposition d'indemnité à verser à M. Philippe Chatagny

Suite à l'incendie du 16 décembre 2016, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale le versement d'une indemnité de fr. 186'000.- à M. Philippe Chatagny en guise de compensation des pertes de revenu subies.

Des explications détaillées, en particulier sur le mode de calcul de l'indemnité, figurent dans la convention signée par la commune et M. Chatagny.

Cette indemnité sera financée par un prélèvement sur le montant de l'indemnité de fr. 476'654.50 reçue de l'ECAB par la Commune pour ce sinistre.

Le Conseil communal vous demande d'accepter le versement d'une indemnité de fr. 186'000.- à M. Philippe Chatagny.

COMMUNE
DE CORSEREY



CONSEIL COMMUNAL

CONVENTION

entre

Monsieur Philippe Chatagny

et

La Commune de Corserey, représentée par M. André Ackermann, Syndic, et Mme Solange Berset, Vice-syndique, ci-après la Commune

Préambule

Le 16 décembre 2016, un incendie a détruit la ferme communale louée par M. Philippe Chatagny à la Commune. Du jour au lendemain, M. Philippe Chatagny a été privé d'un outil de production important. Il a, en conséquence, subi une perte de revenu qui ne pouvait pas être compensée dans le court terme puisque de nouveaux investissements devaient être entrepris. Entre temps, la Commune a décidé de ne pas reconstruire de ferme communale. Cette décision a été confirmée par l'assemblée communale du 17 décembre 2017. Compte tenu de ces éléments, la Commune s'engage, sous réserve d'approbation par l'assemblée communale du 10 décembre 2018, à verser une indemnité équitable à M. Philippe Chatagny selon un mode de calcul décrit dans la présente convention.

Il est aussi nécessaire de rappeler ici que M. Chatagny a dû subir les conséquences d'un second sinistre intentionnel ayant eu lieu dans sa propre ferme le 21 décembre 2016.

Détermination du montant de l'indemnité

L'analyse du problème par le Conseil communal a. i. a montré qu'il n'existait aucune jurisprudence en la matière, ni obligation légale de verser une indemnité à M. P. Chatagny. Toutefois, en raison de considérations morales et aussi des promesses faites par l'ancien Conseil communal, le Conseil communal intérimaire vous propose d'entrer en matière pour l'octroi d'une indemnité à M. Philippe Chatagny.

Les estimations faites par l'Institut de Grangeneuve n'étaient pas acceptables aux yeux du Conseil communal intérimaire puisqu'elles se basaient en fait sur les coûts d'une reconstruction d'une nouvelle ferme. Le Conseil communal a donc décidé d'estimer le montant de l'indemnité sur la base

des pertes de revenu subies par M. Philippe Chatagny et sur le temps nécessaire pour mettre en place de nouveaux investissements aptes à compenser ces pertes.

M. Philippe Chatagny a fourni les pièces de sa comptabilité permettant d'estimer la perte de revenu subie à cause de l'incendie de la ferme communale. Pour ce faire, il a mandaté sa fiduciaire, la société fid-conseil SA, rue de Romont 29 à Fribourg, représentée par sa Directrice Mme Fabienne Jacquat Bondallaz, qui a fourni ces pièces ainsi que toutes les explications demandées par le Conseil communal intérimaire.

L'estimation de l'indemnité est consignée dans le tableau annexé à la présente convention. L'indemnité se base sur la moyenne des revenus laitiers pour les années 2014 à 2016. L'activité laitière était réalisée exclusivement dans la ferme communale. Sur la base de ces chiffres, le revenu laitier moyen annuel a été estimé à fr. 90'000.-. Nous avons tenu compte qu'une durée de 4 ans était nécessaire pour réaliser les investissements aptes à combler les pertes de revenu. Enfin, nous avons estimé que les pertes de revenu seraient comblées graduellement durant les 4 ans nécessaires pour mettre en place les nouvelles infrastructures. L'indemnité est donc diminuée de 20% par année pour tenir compte de ce fait.

Enfin, l'indemnité reçue par M. P. Chatagny de son assurance privée pour la perte du revenu laitier doit être déduite du montant versé par la Commune. M. Chatagny a reçu une indemnité de fr. 110'000.- de son assurance. De ces fr. 110'000.-, 40%, soit fr. 44'000.- servent à couvrir la perte des revenus autres que le revenu laitier. Le reste, soit fr. 66'000.- servant à couvrir la perte du revenu laitier, doit être déduit de l'indemnité communale.

Dispositions

M. Philippe Chatagny accepte la solution proposée par la Commune et l'indemnité de fr. 186'000.- pour solde de tout compte.

Il certifie que toutes les données fournies à la Commune sont correctes et complètes.

Le versement de cette indemnité est subordonné à l'acceptation par l'assemblée communale de Corserey du 10 décembre 2018.

Corserey, le 16.11.2018



Philippe Chatagny

Commune de Corserey



La Vice-Syndique



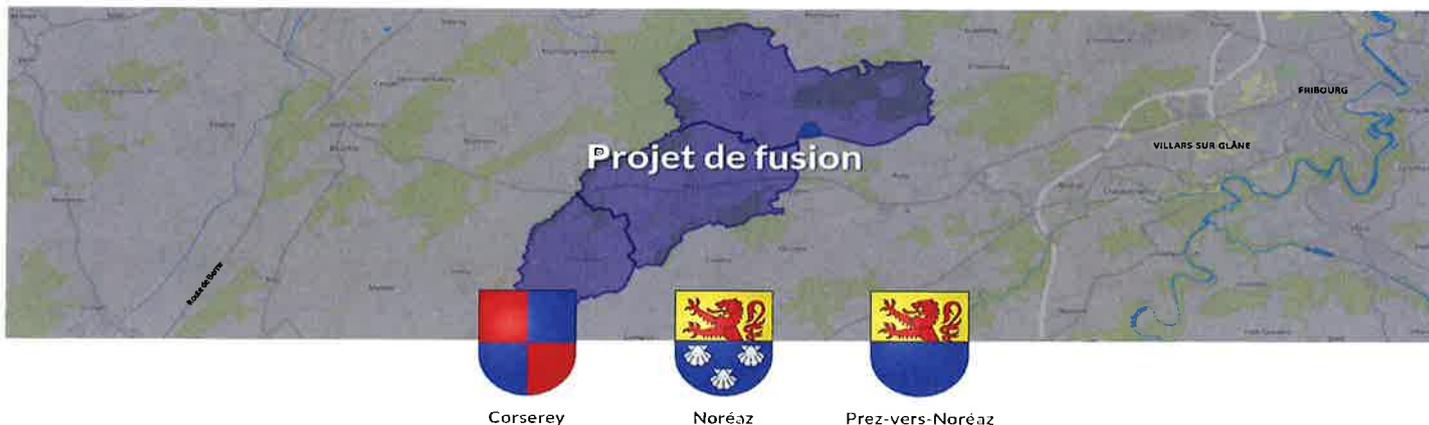
Le Syndic

Chatagny Philippe
Calcul indemnité

	2014	2015	2016	Moyenne
Revenu exploitation lait	fr. 100 500.00	fr. 70 600.00	fr. 91 500.00	fr. 87 533.00
<u>Indemnité perte d'exploitation</u>				
Indemnité perte d'exploitation assurance				fr. 110 000.00
Indemnité attribuable aux autres activités (pension chevaux et bétail élevage) 40%				fr. -44 000.00
Perte d'exploitation touchée pour l'activité du lait				fr. 66 000.00
				fr. 33 000.00

Proposition d'indemnisation par la commune

Année	Base	pourcentage	./. Indemnité assurance	Proposition d'indemnisation
2017	fr. 90 000.00	100%	fr. 33 000.00	fr. 57 000.00
2018	fr. 90 000.00	80%	fr. 33 000.00	fr. 39 000.00
2019	fr. 90 000.00	60%		fr. 54 000.00
2020	fr. 90 000.00	40%		fr. 36 000.00
Total			fr. 252 000.00	fr. 186 000.00



Informations sur le projet de fusion

Comme annoncé au mois de septembre par un tout-ménage (toujours disponible sur les sites de nos trois communes), les communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz ont mené à bien un important travail en vue de la fusion : Un inventaire complet des synergies entre les trois communes a ainsi été réalisé. Les nombreuses questions en lien avec toute fusion ont été discutées. Et nous sommes satisfaits de constater qu'aucun problème essentiel ne s'est imposé lors de discussions qui se sont toujours révélées cordiales, franches, ouvertes et constructives. La convention de fusion sera signée fin novembre pour être publiée dans la feuille officielle en décembre.

Voici pour rappel les délais que nous nous sommes fixés, avec en plus les dates des informations officielles à la population. Chaque citoyenne et citoyen est libre de participer à la séance de son choix. Ces séances d'information seront encore confirmées par un tout-ménage. Un site internet qui contiendra toutes les réflexions sera également mis à disposition de chacun.

- | | |
|---------------|---|
| Novembre 2018 | <ul style="list-style-type: none"> • Signature de la convention en vue de la publication, des séances d'information et de la votation. |
| Décembre 2018 | <ul style="list-style-type: none"> • Séance de discussion / information avec des représentants des sociétés villageoises : 19 décembre à Corserey • Publication : la convention de fusion est publiée par les conseils communaux dans la Feuille officielle, dans le délai de 30 jours dès la signature de la convention. |
| Janvier 2019 | <ul style="list-style-type: none"> • Séance d'information fusion à Corserey : lundi 14 janvier • Séance d'information fusion à Noréaz : mardi 15 janvier • Séance d'information fusion à Prez-vers-Noréaz : mercredi 16 janvier |
| Février 2019 | <ul style="list-style-type: none"> • Votation : le vote aux urnes doit avoir lieu simultanément dans toutes les communes. Date probable : 10.02.2019 (date de scrutins fédéraux). |

Les conseils communaux des trois communes espèrent vous rencontrer nombreux lors de ces informations officielles et espèrent pouvoir compter sur votre soutien dans ces démarches !

Novembre 2018, les Conseils communaux de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz



Information importante :

Les déchets déposés jusqu'à aujourd'hui sur le tas de fumier de M. Philippe Chatagny rte de Lentigny 71 sont à mettre sur le tas de fumier situé au Chêne Brûlé où se situent ses nouveaux bâtiments agricoles

Déchets de jardin, gazon et organiques (cuisine) :

Où ?

Sur les tas de fumier des agriculteurs, selon la répartition suivante :

Quartier du Grand Clos et rte de la Scie au Crot :	chez Sébastien Chatagny
De la poste au centre équestre y compris le quartier sur les Moulins	chez Alphonse Perriard
De la laiterie au hangar à tabac	chez Philippe Chatagny au lieu-dit au Chêne Brûlé
Du pont de l'Arbogne au quartier Champ Devant et la Comba	chez Pascal Chatagny (La Comba)

Attention :

Il est strictement interdit de mettre sur les tas de fumier du plastique, du fil de fer, de la ficelle, etc.



COMMUNE DE CORSEREY

SUPPRESSION ARRET DE BUS AU CURTILLET (Ancienne poste)

Nous vous informons que lors du prochain changement d'horaire des transports publics, soit dès le

9 décembre 2018

le bus CarPostal ne s'arrêtera plus au Curtillet (ancienne poste).

Merci pour les usagers de vous rendre à l'arrêt de bus situé en face du manège Winiger sur la route cantonale Prez-Torny.

Pour toute question relative à cette décision, une information sera donnée lors de l'assemblée communale du 10 décembre 2018.

Jean-Daniel Wicht, conseiller communal intérimaire, se tient à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires au no 079 262 55 92 ou par courriel jd.wicht@ffe-fbv.ch.

Le Conseil communal

Corserey, le 19.11.2018



COMMUNE DE CORSEREY

SAPINS DE NOEL

Chère citoyenne et cher citoyen,

Comme chaque année, des sapins de Noël seront disponibles à la déchetterie. Votre contribution soutiendra les camps et activités du cercle scolaire Corserey-Noréaz-Prez-Ponthaux.

La date retenue est

le samedi 15 décembre 2018

A cette occasion, le Conseil communal vous invite à partager un moment convivial autour de thé et de vin chaud dès 10h00.

Le Conseil communal se réjouit de vous rencontrer nombreux et vous en remercie.



Corserey, le 22.11.2018



les Liguessante
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

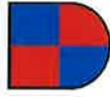
026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch

**CORSEREY****District de la Sarine****FONCTIONS COMMUNALES DES OCTOBRE 2018**

Administration communale

Rte de Lentigny 13

☎ 026 470 29 73

e-mail: commune@corserey.ch

FONCTION	DICASTERES	Nom, prénom	Tél. privé	Mobile	e-mail
Syndic	Administration générale, Finances et impôts	André Ackermann <i>Suppl : Solange Berset</i>		079 819 59 67	andr.ackermann@bluewin.ch
Vice-Syndic	Agriculture, Aménagement territoire, Bâtiments, Cimetière, Constructions, Déchetterie, Forêts	Solange Berset <i>Suppl : Isabelle Bersier</i>		079 606 19 74	solange.berset@gmail.com
Conseillère communale	Culture, Enseignement et formation, Justice et Police, Santé et social, Petite enfance	Isabelle Bersier <i>Suppl : Jean-Daniel Wicht</i>	026 470 17 11	079 827 94 69	isabelle.bercier@corserey.ch
Conseiller communal	Affaires militaires, Feu, Protection civile, Routes, Eau, Step	Jean-Daniel Wicht <i>Suppl : André Ackermann</i>		079 262 55 92	jd.wicht@ffe-fbv.ch
Secrétaire communale et contrôle de l'habitant		Vuarnoz Marie-Claude	026 470 29 73	079 489 73 50	commune@corserey.ch
Boursière		Bavaud Valérie	026 470 29 73	078 708 43 52	caisse@corserey.ch
Agent AVS		Vuarnoz Marie-Claude	026 470 29 73	079 489 73 50	commune@corserey.ch
Commandant Pompiers		Schneiter Dominique		079 309 87 79	
Officier de l'état civil		Etat civil Fribourg	026 305 14 17		
Passeport + cartes identités		Service population migrants	026 305 14 92		
Préposé à l'agriculture		Vuarnoz Christian	026 470 10 06	078 725 98 98	
Forestier communal		Borne Jean-Paul	026 477 21 24	079 606 35 37	
SSSO/ARCOS – Avry/Rosé			026 477 16 88		



Une banque pour tous.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert